

**Province de Québec**  
**MRC de La Mitis**  
**Municipalité de Sainte-Luce**

Séance d'ajournement des membres du conseil municipal tenue au lieu ordinaire des séances le mercredi 10 juin 2009 à 20 h, à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence de la mairesse madame France St-Laurent, les conseillers Michaël Ouellet, Pierre Laplante, Anne A. Racine et Nathalie Pelletier. Le secrétaire-trésorier et directeur général Jean Robidoux est également présent. La conseillère Nathalie Bélanger est absente.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Projet de développement domiciliaire sur le lot 3 689 393
4. Avis de motion pour le règlement R-2009-111 (taxes et tarifs)
5. Affaires nouvelles
6. Période de questions
7. Fermeture de la séance

**1. Ouverture de la séance**

La mairesse madame France St-Laurent procède à l'ouverture de la séance.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

2009-06-149

Il est proposé par monsieur Michaël Ouellet et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.

Signature de la mairesse en vertu du Code Municipal article 142.

---

**3. Projet de développement domiciliaire sur le lot 3 689 393**

2009-06-150

Il est proposé par monsieur Pierre Laplante et unanimement résolu, d'autoriser la mairesse et le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité une entente avec monsieur Gaston Beauchesne concernant la cession d'infrastructures à construire sur le lot 3 689 393 du cadastre du Québec.

Signature de la mairesse en vertu du Code Municipal article 142.

---

**4. Avis de motion pour le règlement R-2009-111 (taxes et tarifs)**

2009-06-151

Avis de motion est donné par le conseiller Michaël Ouellet à l'effet que lors d'une prochaine séance du conseil un règlement sera présenté pour amender le règlement numéro R-2009-106 pour les raccordements à l'aqueduc et l'égout.

Signature de la mairesse en vertu du Code Municipal article 142.

---

**5. Affaires nouvelles**

Aucun sujet n'a été ajouté à cet item de l'ordre du jour.

**6. Période de questions**

Aucune question n'est posée.

**7. Fermeture de la séance**

2009-06-152

Il est proposé par madame Anne A. Racine et unanimement résolu que la séance du conseil soit et est fermée.

Signature de la mairesse en vertu du Code Municipal article 142.

---

France St-Laurent  
Mairesse

---

Jean Robidoux  
Directeur général et sec. trésorier